



Commission du développement des territoires

2211 - Développement local des bassins de vie

Prorogation d'un an du contrat de territoire du Canton de Villé - Adoption de la programmation au titre de 2012

Rapport n° CP/2012/302

Service gestionnaire :

Service développement local et urbain - Cellule contractualisation

Résumé :

Le Département a signé en janvier 2006 le premier contrat de développement et d'aménagement du territoire avec les communes et la communauté de communes du canton de Villé pour une durée de 6 ans. Ce contrat est ainsi arrivé à son terme le 31 décembre dernier.

Le 4 juillet 2011, l'assemblée départementale a décidé de poursuivre la démarche de contractualisation dans le cadre d'une nouvelle génération de contrats.

Compte tenu de l'adoption du cadre méthodologique de la deuxième génération des contrats en juin prochain, le déploiement effectif de ce nouveau cadre contractuel ne pourra intervenir qu'à partir de 2013. Aussi, il a été décidé de proroger d'un an le contrat du canton de Villé. La commission permanente est ainsi appelée à valider la programmation 2012 des projets du territoire.

Au vu du bilan global du contrat de territoire arrêté au 31/12/2011 (I), un recensement des opérations dont la réalisation est prévue en 2012 par le territoire a ainsi été réalisé et pourrait constituer la programmation des opérations financées par le Conseil Général en 2012 (II).

I – Le bilan de l'exécution du premier contrat (2006 – 2011) par volet et thématique

Le bilan financier réalisé au 31/12/2011 fait apparaître la répartition suivante des aides accordées par volet et thématique pour la partie impactant l'enveloppe de référence :

	Prévisionnel CT (€)			Voté au 31/12/2011 (€)			Taux d'engagement
	V1	V2	Total	V1	V2	Total	
Animation du territoire		597 099	597 099		640 607	640 607	107,29%
Développement culturel	171 363	22 362	193 725	133 863	22 362	156 225	80,64%
Pratique sportive	68 566	652 500	1 021 066	303 316	644 215	947 531	92,80%
Réseau routier	1 002 291		1 002 291	919 681		919 681	91,76%
Développement économique	179 418		179 418	79 418		79 418	44,26%
Développement touristique		77 940	77 940		77 940	77 940	100,00%
Education	15 902	3 060	218 962	147 414		147 414	67,32%
Centralité urbaine		328 630	328 630		328 630	328 630	100,00%
Environnement	18 119	87 124	105 244	18 119	87 125	05 244	100,00%
Habitat		24 050	24 050		24 050	24 050	100,00%
Projets d'intérêt local	420 738		420 738	439 221		439 221	104,39%
Urbanisme	10 000		10 000				0,00%
Total	2 386 398	1 792 765	4 179 163	2 041 033	1 824 929	3 865 962	92,51%

Il est à noter que le volet 2, cœur du contrat, a été totalement réalisé. Parmi les subventions les plus importantes qui ont été attribuées figure l'aide accordée au projet phare du territoire qu'est l'extension du centre sportif intercommunal sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes. Une aide totale (subvention classique plus bonification) d'un montant de 644 215 € a ainsi été allouée par le Conseil Général, soit 50 % du montant éligible.

Par ailleurs, pour le projet de centralité urbaine de la commune de Villé, à savoir la requalification urbaine du centre-bourg, une aide totale de 328 630 € a été accordée à la commune.

Ces chiffres montrent ainsi que l'enveloppe financière du contrat a permis de répondre favorablement aux besoins du territoire.

En outre, il convient de souligner que les aides allouées hors enveloppe de référence s'élèvent à **3 663 065 €**.

Près de la moitié de cette somme (1,61 M€) a été consacrée aux diverses opérations relevant de la thématique eau potable et assainissement. Par ailleurs, 1,47 M€ de subventions ont été consacrées à la gestion durable des déchets.

En somme, durant les 6 années du contrat, le Conseil Général a attribué 7 529 027 € de subventions au territoire du canton de Villé, toute thématique et tout maître d'ouvrage confondus.

II – La programmation 2012

Le recensement des projets du territoire réalisé par les maîtres d'ouvrage, communauté de communes et communes, a permis de déterminer une liste d'opérations à programmer pour 2012 ventilées comme suit :

Thématique	Subventions prévisionnelles 2012	
	Volet 1	Volet 2
Développement économique	54 125 €	
Réseau routier	185 464 €	
Soutien aux écoles	154 060 €	
Développement de la pratique sportive	63 801 €	
Développement culturel	62 431 €	
Animation du territoire		50 000 €
Projets d'intérêt local	70 000 €	
Total	589 881 €	50 000 €

Les montants des subventions prévisionnelles estimées et impactant l'enveloppe du territoire s'élèvent à **639 881 €**.

Il convient de préciser que le volet 2 comporte deux gros projets pour lesquels aucune inscription ne figure dans la programmation car leur démarrage ne sera effectif qu'en 2013.

Il s'agit d'une part de la restructuration du relais de la BDBR et de la création d'une médiathèque intercommunale. En 2012 ne seront réalisés que les différents diagnostics obligatoires ainsi que le choix de l'architecte. Le coût de cette opération est estimé à 1 455 000 € HT et s'agissant d'un territoire de Lecture, l'aide pourrait représenter au maximum 50 % (en fonction de l'apport de la DRAC) du montant des travaux.

Il s'agit d'autre part de la réalisation de la piste cyclable Villé/Maisonsgoutte. Pour la section Saint-Martin/Maisonsgoutte, des études préalables seront réalisées en 2012. Pour la section Saint-Martin/Villé, le projet n'est pas encore finalisé. La CDC assurera la maîtrise d'ouvrage de l'opération avec un soutien départemental qui pourrait s'élever à 50 % du coût HT estimé à 400 000 €.

Ces deux projets émargeront ainsi au prochain contrat.

Concernant les opérations n'impactant pas l'enveloppe de référence, peuvent être cités les projets suivants :

- la mise en place d'un assainissement non collectif dans le cadre d'un partenariat CG/ Agence de l'Eau/CDC et qui devrait concerner 30 installations en 2012 pour un coût HT prévisionnel de 300 000 € avec un soutien départemental de 25 % ;
- des travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau dans le cadre du SAGE du Giessen/Lièpvrette estimés à 51 000 € HT et qui pourraient être soutenus à hauteur de 30 % ;
- la réalisation d'un dispositif de traitement des odeurs à l'usine de compostage de Scherwiller par le SMICTOM pour un coût HT s'élevant à 3 104 100 € et une aide prévisionnelle de 776 025 € (25 %).

Les crédits qui pourraient être affectés au contrat pour l'année 2012, soit 639 881 €, correspondent à 1/6ème du montant de l'enveloppe financière.

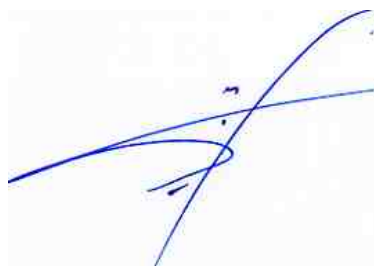
L'ensemble de ces opérations figure dans l'annexe financière ci-jointe.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Suite à l'avis favorable de la commission du développement des territoires, la commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, approuve la programmation 2012 établie à l'occasion de la prorogation d'un an du contrat de développement et d'aménagement du Canton de Villé (2006/2011).

Strasbourg, le 26/04/12

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique Kennel.

Guy-Dominique KENNEL